

Engagement

employeurs – employés

–
gouvernement

- **Reconnaître**
que les compétences, l'expérience et le savoir des personnes sont au cœur du succès de l'entreprise.
- **Favoriser**
le développement et la reconnaissance des compétences de toutes les catégories de personnel.
- **Reconnaître**
que la formation de base constitue un déterminant à la qualité de vie des individus.
- **Favoriser**
la concertation entre l'employeur et les travailleuses et travailleurs ou les personnes qui les représentent afin de concevoir un mécanisme d'identification des besoins de formation.
- **Favoriser**
l'investissement dans la formation afin de développer le capital humain et d'accroître la productivité de l'entreprise.
- **Donner**
à la formation une grande importance, tout en tenant compte des impératifs des opérations.
- **Privilégier**
les modes d'apprentissage en milieu de travail afin de favoriser une plus grande participation.

